



**HAL**  
open science

## Une autre justice est-elle possible ?

Marc Bessin

► **To cite this version:**

| Marc Bessin. Une autre justice est-elle possible ?. 2021. hal-03089579

**HAL Id: hal-03089579**

**<https://hal.science/hal-03089579v1>**

Submitted on 28 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entretien pour le journal *Néon*, réalisé par Anne-Laure Pineau (décembre 2020)



Marc Bessin, sociologue, directeur de recherche au CNRS, enseigne à l'EHESS. Il est membre du conseil scientifique de la Mission de Recherche « Droit et Justice »

### **Une autre justice est-elle possible ?**

Au regard des évolutions actuelles et du débat politique, je ne suis pas sûr qu'une justice souhaitable soit possible. Je suis plutôt pessimiste. Les politiques et pratiques de justice suivent actuellement des logiques court-termistes et punitives, pour satisfaire une opinion publique. Mais soyons utopistes : les éthiques du *care* d'un point de vue philosophique amènent à considérer que toutes les personnes sont vulnérables, elles induisent une logique d'interdépendance, et nous aident à penser une autre conception de la justice. Après la Seconde Guerre mondiale, le pays vivait une crise sans commune mesure, mais ça a permis l'émergence de grandes lois sociales, comme l'ordonnance de 1945 pour la justice des mineurs. La minorité conduisait les jeunes justiciables à être protégés et éduqués. Les faits qui leur étaient reprochés devaient être appréhendés au regard de leur parcours et de leurs perspectives, la punition étant à appliquer avec une dimension d'empathie et d'éducation, et donc de *care* dans toutes ses temporalités. Cette philosophie éducative était inspirée du Mouvement de la défense sociale qui préconisait l'individualisation de la peine, sans la limiter d'ailleurs aux mineurs. C'est une voie pour penser une justice qui ne soit plus présentiste, mais s'imprègne des enjeux du passé et du futur pour rendre justice. La pandémie actuelle pourrait nous faire réaliser que l'urgence est d'intégrer les éthiques du *care*, le souci de l'autre, l'interdépendance, l'épaisseur du temps, dans nos logiques utopiques. On ne va pas dans ce sens, mais ces valeurs demeurent des repères pour le commun, et sa justice.